

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/5f55d71f-23e6-4d54-a2d5-68df909503e0>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Becquet Eva](#)

Date de soutenance : 20-06-2023

Directeur(s) de thèse : [Pfister Laurent](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale histoire du droit, philosophie du droit et sociologie du droit \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Histoire du droit

Classification : Droit

Mots-clés libres : Droit réel, Double domaine, Droit de propriété, Bail de longue durée, Bail perpétuel, Emphytéose, Bail emphytéotique

Mots-clés :

- Emphytéose - France - Histoire
- Propriété
- Baux


Résumé : Retracer l'histoire juridique du bail emphytéotique conduit à une réflexion plus large sur l'acculturation d'un contrat d'origine romaine dans l'ancien droit puis le droit contemporain. À compter de la rédaction officielle des coutumes, le bail emphytéotique s'enracine dans l'ancien droit. En acquérant certains traits saillants du droit coutumier, tout en se dépouillant d'une partie de sa romanité, ce contrat est naturalisé. Simultanément, il est compris par une partie de la doctrine d'Ancien Régime comme un modèle des baux de longue durée, participant aux tentatives vers la systématisation, voire l'unification, du droit. Dès 1789, la refondation du bail emphytéotique à l'aune du droit contemporain est amorcée. Face à un législateur tantôt indifférent tantôt hostile, les juridictions, au renfort desquelles certains auteurs prêtent leur plume, rénovent le contrat et son régime, jusqu'à ce que la loi du 25 juin 1902 finisse enfin par consacrer l'essentiel des solutions jurisprudentielles élaborées au cours du XIXe siècle. Assimilé dans l'ancien droit puis réinterprété pour se conformer aux principes irriguant le droit civil postrévolutionnaire, le bail emphytéotique résiste aux changements d'ordres juridiques. Il se révèle ainsi un outil de mise à disposition des biens, distinct de la vente et du louage, dont la plasticité lui assure longévité et pérennité.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star

Identifiant : 2023ASSA0023

Type de ressource : Thèse